les cahiers du GERME

groupe d'études et de recherche sur les mouvements étudiants

trimestriel N°5
4° trimestre 1997

les objectifs du GERME :

"promouvoir la recherche sur les mouvements et organisations d'étudiants et de jeunes à l'époque contemporaine, en France, en Europe et dans le monde
Elle vise notamment à
- la collecte des documents, archives, et veille à ce que leur traitement et conservation soit assurée dans les lieux et institutions adaptés
- établir un inventaire des sources et l'actualiser
- organiser, participer, aider des manifestations de tous ordres : colloques, expositions, rencontres, séminaires
- favoriser la publication des actes de colloques, catalogues, articles, ouvrages
- et utiliser tous moyens pour permettre l'accomplissement de son objet social."

SEMINAIRES DU GERME

"jeunes et étudiants dans les années 60 : le temps des crises"

(décembre à avril 1998)

IV° RENCONTRES DU GERME

"1968-1998 : regards sur le mai étudiant et jeune"

(15 et 16 mai 1998)

Le N° : 15 F
Abonnement : 50 F par an

INITIATIVES COLLOQUES SEMINAIRES

Vie du GERME, séminaires, rencontres. - Initiatives et calendrier - Colloque de Rome "jeunes et étudiants et renouvellement des élites politiques en Europe" - les 80 ans de la BDIC - Journée du "Maîtron" - programme 97/98 du groupe : "les années 68" - .

DICTIONNAIRE BIOGRAPHIQUE

Liste des membres du bureau national de l'UNEF 1967-1971

ARCHIVES ETUDIANTES

Les "papiers Pierre Avril" :
radicalisme et mendésisme chez les étudiants

DOCUMENTS

la proposition de loi sur l'Allocation d'études

BIBLIOGRAPHIE

Comptes rendus : GRENTE Natacha *Le syndicalisme étudiant, perspective nationale et locale* GANOZZI Pierre-Marie *Mai 68 à Montpellier* LEBART Christian et MERLE Pierre *La citoyenneté étudiante*LECOMTE Agnès *Le statut étudiant* VAZEILLE Isabelle *Engagement étudiant : à propos de quelques reflexions sur le mouvement étudiant de novembre-décembre 1995* AUDIGIER François DE GIACOMO Nora *Les organisations politiques de jeunes et d'étudiants de 1900 à nos jours*
Au travers des revues.

SEMINAIRES DU GERME

Calendrier 1997/1998

MEMBRES DU GERME

AUDIGIER François. Historien. ATER à Nancy. Recherches sur les étudiants gaullistes.

BIGORGNE Laurent. Historien. Recherches sur F. Valentin, président GEC (FFEC) de Nancy.

CARON Jean-Claude. Historien. professeur à l'université de Besançon. Auteur de Générations romantiques.

CURINIER Serge (Lille). Recherches sur l'Union des étudiants communistes des années 60.

FISCHER Didier. Historien. professeur d'histoire. Recherches sur le monde étudiant 1940-1968 . Suit plus particulièrement le "séminaire Le Beguec"

KOTEK Joël. Docteur en sciences politiques. Fonctionnaire européen. Auteur de "Students in cold war"

LARGUEZE Brigitte. Recherches en anthropologie sur les folklores estudiantins.

LEGOIS Jean-Philippe. Historien. Responsable des archives municipales à Creil. Recherches sur les mouvements de réforme et de contestation au seil de l'Université de Paris avant et pendant mai 68. Chercheur associé BDIC.

MECHINE Stéphanie. Responsable des archives du Rectorat de Paris.

MERCERON Stéphane. Historien. Recherches sur l'UNEF avant et pendant la deuxième guerre.

MONCHABLON Alain. Historien. professeur d'histoire. Auteur de "Histoire de l'UNEF". Suit plus particulièrement le chapitre étudiant du "dictionnaire biographique"

MORDER Robi. Chargé d'enseignement à l'Université de Versailles St Quentin. Cheurcheur BDIC (archives étudiantes). Recherche en sciences politiques sur les syndicalismes étudiants depuis 1945.

PAS Nicolas (Amsterdam). Historien. Recherches comparatives sur les mouvements étudiants France/Hollande.

PECHOUX Philippe (Dijon). L'aide sociale aux étudiants

POINDRON Jean-Quentin. Historien. recherches sur l'Union des Grandes Ecoles. Classe les archives de l'UGE au CHRMSS.

RAEIS Olivier. Scientifique. Chargé des archives de l'AFGES. Recherches sur les réalisations étudiantes.

RAOUX Nathalie . Archiviste au CHEVS-FNSP.

SABOT Jean-Yves. Docteur en sciences politiques. Associé au CERAT (Grenoble). Auteur de "Le syndicalisme étudiant et la guerre d'Algérie".

WEILL Claudie. Chercheur à l'EHESS. Auteur de Etudiants russes en Allemagne

CHERCHEURS ASSOCIES ET RECENSES

(thèmes des recherches actuelles)

AYMARD Philippe (Dijon) L'AGE de Dijon de 1956 à 1971 .

BECQUET Valérie enquêtes sur les associations étudiantes

BIANCI Olivier (Clermont Ferrand). Les étudiants de Clermont-Ferrand après-guerre

BOULAY Valérie. Institution universitaire et acteurs étudiants

CORBIERE Alexis. L'UNEF-US.

DESANTI Raphael (Nantes). Recherche en sociologie sur le syndicalisme étudiant.

GANOZZI Pierre-Marie(Montpellier) Mai 68 à Montpellier

GARROUSTE Laurent. l'UNEF ID

GERARD Anais (Lyon). Mai 68 à Lyon.

GUITON Amaëlle : Les mobilisations étudiantes de 1995

HENRI Sylvain (Lyon) Travail sur l'AGE de Lyon

HERNANDEZ Béatrice (Bordeaux) Recherche sur l'AGE Bordeaux de 1888 à 1939-1945

LATOSI Didier prépare un DEA sur l'UIE et la FMJD

LECOMTE Agnès (Nantes) le statut de l'étudiant.

LESCHI Didier . Recherches en sciences politiques sur le PSF.

LEVY Jean Daniel. Chercheur en sciences politiques : Les coordinations étudiantes, puis les mobilisations de droite.

LUYCKX Stéphanie (Lyon). L'AG de Lyon.

MARMOZ Raoul Le devenir des responsables étudiants

MAIGRON Gilles. Universitaires et étudiants sous l'occupation.

MULARD Stéphane. Le salariat étudiant.

PARADIS Emmanuelle. L'UNEF ID.

PIERCY (Metz). L'UNEF et ses scissions en Lorraine.

REMY Sylvie. L'UNEF ID.

SEGURA Manuel (Poitiers) Travail sur le "folklore estudiantin"

TOMAS Ludovic (Montpellier) La scission de l'UNEF à Montpellier.

VARIN Jacques Historien. auteur de "Jeunes comme JC". Recherches sur les étudiants et jeunes communistes.

Suivent avec attention nos travaux
Jean-Jacques BECKER, Yolande COHEN, Michel DOBRY, Gilles LE BEGUEC, Bernard LACHAISE, Gérard MAUGER, Jean-Paul MOLINARI, René MOURIAUX, Pascal ORY, Claude PENNETIER, Antoine PROST, Françoise TETARD.,

les cahiers du *GERME*

Edité par l'association GERME. 42, rue Faidherbe 75011 PARIS. Fax : 01 44 93 07 32

Imprimerie spéciale de l'éditeur.

CPPAP en cours. ISSN 1277-247X

Directeur de Publication : Robi MORDER

Comité de lecture : Didier FISCHER, Joël KOTEK, Jean Philippe LEGOIS, Stéphane MERCERON, Alain MONCHABLON, Robi MORDER, Jean-Quentin POINDRON, Jean Yves SABOT.

vie du germe

Le GERME prend sa vitesse de croisière avec la deuxième série de séminaires, la préparation des IV° rencontres, la publication du trimestriel et des numéros spéciaux des *Cahiers du GERME*. Des mémoires sont achevés, de nouveaux chercheurs membres ou associés, les participations fructueuses avec d'autres groupes de recherche et publications.
Le bureau s'est réuni trois fois depuis la rentrée en septembre, octobre et novembre.

Publications :
Le cahier spéciales internationales est sorti, le volume I des "engagements étudiants" est en bonne voie d'achèvement puisque toutes les contributions sont rendues et qu'il ne reste que la mise en page à réaliser.

Site Internet du GERME
Jean-Philippe Legois et Nathalie Raoux préparent un site particulier pour le GERME. Dores et déjà, le GERME est présent sur les sites BDIC et Maîtron.

Finances :
Les comptes sont pour l'instant équilibrés. Mais pour réaliser dans des conditions décentes le programme de l'année - et notamment l'organisation des rencontres 68-98 avec participation de chercheurs et témoins de province, il y a nécessité de faire rentrer les abonnements, les commandes des numéros spéciaux et le soutien financier. (bon de commande en page 7). Par ailleurs, une demande de subvention a été adressé au Ministère de l'Education Nationale .

Séminaires et IV° rencontres.
Le programme des séminaires a été "bouclé" (voir dernière page) et celui des rencontres 68-98 est en cours d'affinement.

"Avis de recherche"
. En préparant les séminaires, Nous avons constaté la quasi absence de travaux sur les organisations confessionnelles d'étudiants et sur les étudiants SFIO dans les années 60. C'est un vaste terrain de recherches disponible pour des mémoires et thèses. Les étudiants ou les directeurs de recherche peuvent en conséquence entamer ou encourager de tels travaux, en nous signalant les documents, mémoires trouvés et les travaux engagés.

initiatives et calendrier

29-30 août à Bombannes : "campus en été" Initiative organisée par "Anima-fac" et la Ligue de l'enseignement, cette deuxième édition de "campus en été" a été l'occasion d'un débat sur "l'engagement étudiant" avec la participation de Robi Morder autour des premiers résultats de l'enquête lancée au sein des associations par "Anima fac" et dont Valérie Becquet a rendu compte des premiers résultats. Un autre débat animé par Mao Peninou a traité de l'histoire politique du mouvement étudiant.

30-31 octobre Rome "la formation de la classe politique en Europe" Les séminaires animés par M. Gilles Le Beguec à Paris au cours des deux dernières années et par M. Gaetano Quagliarello à Rome, ainsi que les séminaires anglais, débouchent sur cette première rencontre européenne à Rome.
La première journée était consacrée aux "partis et formations politiques" avec de nombreuses interventions : A. Amato "les jeunes socialistes en Italie", A. Spinelli "les jeunesses des partis laïcs en Italie", F. Audigier "les jeunesses des modérés et des radicaux en Frane", B. Lachaise "Etudiants et jeunes du RPF", N. Castagnez "les jeunes de la SFIO", G. Marimpietri "l'organisation des jeunesses communistes en Italie". Deux communications sur la Grande Bretagne : S. Fielding "le parti travailliste, le socialisme et le recrutement des jeunes", D. Jarvis "le parti conservateur et le recrutement des jeunes"
Lors de la deuxième, journée consacrée à "l'associationnisme jeune et universitaire", ont été présentées les communications suivantes : M. Moretti "aspects de la politique universitaire dans l'après-guerre, le cas italien", D. Fischer et R. Morder "le mouvement étudiant en France dans l'après-guerre", R. Balzani et N. de Giacomo "la presse des jeunes et les jeunes au travers de la presse en Italie", P. Levillain "la fin de l'ACJF", S. Cavazza "Mythes, fêtes et symboles de l'associationisme estudiantin", G. Orsina et G. Quagliarello "la prosopographie de l'UNURI", G. Orsina "l'UGI" A. Ciampani "Environnement et dynamique de l'associationnisme des jeunes catholiques en Italie", L. Bigorgne et D. Colon "Foyers et conférences des étudiants catholiques français", B. Covili "la reconstruction démocratique dans la reflexion des jeunes de la revue "Il Mulino".
Un deuxième colloque doit avoir lieu à Paris en Octobre 1998 sur la période 1956-1968.

20 octobre 80 ans de la BDIC Fonds privé à l'origine, crée par les époux Leblanc, en juillet 1917 le Parlement créait la "Bibliothèque Musée de la Guerre", qui deviendra ensuite "Bibliothèque de documentation internationale contemporaine", dont les fonds de livres, archives se situent à Nanterre, l'iconographie au Musée des Invalides.
Une journée d'études s'est tenue au Musée des Invalides pour célébrer ce 80° anniversaire, qui a permis de rappeler le passé et surtout de tracer des perspectives de développement. Rappelons que la BDIC est un centre indispensable pour toute personne travaillant sur l'UNEF et les mobilisations étudiantes, avec les archives UNEF 1929-1970 déjà traitées, comme avec les fonds "mai 68" et d'autres organisations. Germe fait partie des groupes associés à la BDIC.. (site internet : http://parisx.u-paris10.fr/bdic/index.htm

19 novembre : "Où en est le dictionnaire biographique du mouvement ouvrier". La journée "Jean Maîtron" s'est tenue avec de nombreuses communications faisant état de l'avancement des travaux. Signalons en quelques uns : "présentation du domaine internet : Maîtron.org", site réalisé par nos amis Jean-Philippe Legois et Nathalie Raoux, (http://maitron.org) la présentation du "corpus étudiant" par Alain Monchablon, la présentation du Cédérom et la remise du prix Jean Maîtron 1997.
A cette occasion, nous avons regroupé en un seul document la liste des bureaux nationaux de l'UNEF que nous avons publiée par morceaux depuis le N°1 des *Cahiers du Germe* trimestriels. Les étudiants et chercheurs désirant participer à ce travail peuvent se signaler auprès d'Alain Monchablon.
Quelques dates : Mercredi 28/10/97, Champagne Ardennes à Reims, Lundi 10/11/97 Maine et Loire à Angers, 25/11/97 présentation du cédérom aux A.D. de Seine-Saint-Denis. Samedi 29/11/93 : Doubs à Besançon, Mardi 9/12/97 Nord-Pas-de-Calais aux Archives du monde du travail de Roubaix, Mercredi 17/12/97 Vendée au CDMOT de la Roche sur Yon.
CHRMSS - URA 1738 "Histoire sociale : territoires et militants". 9, rue Malher 75004 Paris.

29-30 Novembre. Aubervilliers. "Cinéma et engagement" Deux journées films-débats organisés par RESSY (REcherches, Société, Syndicalisme) sur les mouvements de novembre-décembre 1995. Dimanche 30 novembre matin, demi journée consacrée aux mobilisations étudiantes avec fims ("Mobilisation à Paris VIII" de Dathanna, "Ce n'est qu'un début" de Sylvain Coppans, "Film clips" réalisés par les étudiants de Toulouse le Mirail) et table ronde animée par Jean Claude Gagna (UGICT - CGT/RESSY) avec Thomas Sommer Haudeville (membre du bureau de la coordination), Pascal Ferran (réalisatrice) et Robi Morder.
Le Studio 2, rue E. Poisson 93 Aubervilliers. 01 48 33 52 52

4 décembre 1998 Brest. Jean-Yves Sabot a été invité par l'UNEF ID de Brest pour animer une journée d'études sur l'UNEF et la guerre d'Algérie.

4-7 Décembre. Brest. Congrès de la FAGE et colloque sur l'insertion professionnelle des étudiants.

11 décembre. Assemblée générale de l'AAUNEF (Association des anciens de l'UNEF)

12 décembre. Paris.. La mobilité des étudiants en Europe : un enjeu de formation. Colloque organisé par l'ADMES (Association pour le développement des méthodes de formation).

"Les années 68 : évènements, cultures politiques et modes de vie"
Responsables : Geneviève Dreyfus-Armand, Robert Frank, Marie-Françoise Lévy, Michelle Zancarni-Fournel.
Coordination : Maryvonne le Puloch.
Séminaire associé à Paris VIII et au DEA d'histoire contemporaine des mondes étrangers et des relations internationales de Paris I.
Les séminaires se tiennent les lundi de 17 h à 19 h dans les lieux indiqués :
Lundi 24 novembre 1997 : "l'évènement comme révélateur : la révolte du midi-viticole, 1971-1976" Michele Zancarini-Fournel. (IHTP - 44, rue de l'Amiral Mouchez 75014)
Lundi 12 janvier 1998 "l'inscription du syndicat de la magistrature dans la culture politique des années 68" Anne Devillé (BDIC 6, allée de l'Université 92 Nanterre)
Lundi 2 février 1998 : "l'après mai 68 dans les lycées" Didier Leschi (BDIC)
Lundi 9 mars 1998 "les conflits dans les foyers d'immigrés (1965-1980) et leurs répercussions sur les structures administratives" Vincent Viet (ENS Cachan 61, ave du Pdt Wilson 94 Cachan)
Lundi 23 Mars 1998 "les femmes dans la lutte du Larzac, la face cachée d'un mouvement social" Danielle Tucat (ENS Cachan)
Lundi 27 avril 1998 "le PCF et les mouvements sociaux après 1968" Serge Wolikow (ENS Cachan)
Lundi 18 mai 1998 "Intellectuels et l'extrême-gauche, l'exemple du Secours rouge" Bernard Brillant (ENS Cachan)
Lundi 8 juin 1998 "Le PS et le mouvement social" Hélène Hatzfeld (ENS Cachan)

dictionnaire biographique

Voici la dernière partie de la liste des membres du Bureau national de l'UNEF établie par Robi Morder. C'est une UNEF de plus en plus réduite en adhérents comme dans ses composantes. Le congrès de Lyon en 1967 est un congrès de crise. A la veille de mai 68, le Président est démissionnaire. Après les "assises de Grenoble" en août 1968, le Congrès de décembre 1968 se déroule sans aucune AGE "majo" (exclues pour "non paiement des cotisations"). Entre 1968 et 1969 une partie des maoïstes autour de *La cause du peuple* et la Ligue communiste quittent le syndicalisme étudiant, tandis que l'AG de l'UNEF qui se tient à Dauphine le 5 mai 1969 adopte de nouvelles structures et de nouveaux statuts. Le congrès de 1970 est dit des "quatre tendances" ("Renouveau", "Unité syndicale", maoïstes de "l'Humanité rouge" et PSU), et quelques militants de la "tendance syndicaliste révolutionnaire". C'est le dernier congrès "unitaire". Le bureau national PSU démissionne au collectif national de janvier 1971, laissant face à face UEC ("renouveau") et AJS-OCI ("unité syndicale") cohabitant quelques jours dans une "délégation permanente". Difficile de reconstituer ces listes, et les rectificatifs et compléments sont les bienvenus.

Toutes les personnes intéressées sont invitées à se manifester auprès de :
Alain MONCHABLON, CNRS URA 1738, 9, rue Malher, 75181 PARIS CEDEX 04,
tel : 01 44 78 33 79 - fax : 01 44 78 33 33.

En mars 1971, deux congrès se tiennent : Dijon pour "unité syndicale", Paris pour "renouveau"*. Nous donnons également la liste des membres des BN de chacune de ces UNEF élus en 1971 dans ces deux congrès.

---

* voir Robi Morder - "la scission de l'UNEF" *La revue de l'Université* N° 9 - 1997

LISTE DES PRESIDENTS DE L'UNEF 1967 - 1971

Pierre VANDENBURIE (juillet 1967 - novembre 1967)
Michel PERRAUD (novembre 1967 - Avril 1968)
Jacques SAUVAGEOT (avril 1968 - Février 1969)
Luc BARRET (Février 1969 - Avril 1970)
J-P. CHASSINE (Avril 1970 - Janvier 1971)

LISTE DES MEMBRES DU BUREAU NATIONAL DE L'UNEF (1967-1971)

bureau élu au congrès de Lyon - juillet 1967

Pierre VANDENBURIE	Président
Jean Daniel BENARD	
Louis CARDY (Caen)	
Georges TISSOT (Lyon)	
ANDREI (Marseille)	
RENARD	
SAUVAGEOT (Dijon)	

bureau élu lors de l'AG des 25-26 novembre 1967

Michel PERRAUD	Président
Jean-Daniel BERNARD	secrétaire général
Jean-Louis CARDI	secrét. général coordination
Jean-Pierre MASSON	VP social
Henri ROUILLANT	VP universitaire
Jacques SAUVAGEOT	VP universitaire adj.
Georges LAFARGETTE	VP gestion
Denis MICHEL	VP jeunesse
Pierre MONTACIE	trésorier

bureau élu au congrès de marseille décembre 1968

Jacques SAUVAGEOT	Président
Luc BARRET	Secrétaire général
Pierre MONTACIE	Trésorier

Vice-présidents :
Daniel BENARD
Joël COPET
Denis MICHEL
Jean-Louis PIERQUIN

bureau élu à l'AG de Dauphine 5 mai 1969

Jacques SAUVAGEOT Président d'honneur
Luc BARRET (Agro Montpellier) Président
Roger BARALIS (Aix - Droit) Sécrétaire Général
Marie José THOMAS (Montpellier - Lettres) Trésorière
Vice-Présidents:
M. OLIVIER(Sc po - Paris)
A. RIST (Mines, St Etienne)
F. PEYRONNET (Centrale - Lyon)
D. MENETREY(Sciences, Reims)
O. INTERMEYER (Tech. Sup. Paris)
J. DESIDERI (Sc. po Paris)
Y. NAJDORF (Droit - Paris)
G. PETITJEAN (Lettres - Dijon)
P. DORIVAL (Sc Po - Paris)

buréau élu à Orléans en avril 1970

J.P. CHASSINE Poitiers- Droit Président
Gérard MOURET Lyon socio Sec Général
Pierre MOINE Paris sci. éco Trésorier
Vice-Présidents
Pascal DORIVAL Paris Sciences éco
Gérard GALLAND Paris sciences
François PERONNET UGE
Yves GRISZAY Nanterre droit
Dominique RUEFF CHU Cochin
Claude GERARD Lettres modernes St Etienne
Jean DAVID Paris sc po
Nelly MARTIN Paris sc éco

Commission de contrôle
Marc GENTES
J-L CASCARANO
Michel SERAC
Guy KONOPNICKI

CONGRES - AG - CN DE L'UNEF (1967 - 1971)

AG	Paris	Novembre 1967
Congrès	Lyon	Juillet 1967
"Assises"	Grenoble	Août 1968
Congrès	Marseille	Décembre 1968
AG	Paris-Dauphine	Mai 1969
Congrès	Orléans	Avril 1970
Collectif national	Paris	Janvier 1971

APRES LA SCISSION

JANVIER 1971 "Délégation permanente" mise en place après la démission du bureau national :
Pierrette Bloch - Michel Sérac - Pierre Nesterenko - Pommier - Faynsylberg

Congrès UNEF "unité syndicale" février 71 - DIJON

Président : Michel Sérac
Secrétaire Général : Pierre Nesterenko
Trésorière : Pierrette Bloch
V.P. Anne Michèle Ulrich
Nicole Trioren
Françoise Gascon
Michel Akriche
Charles Stobnicer (C. Berg)
Jacques Veillon
Chargé de la jeunesse et des sportsYves Bonin
Michel Bizien
Daniel Shapira

Congrès UNEF "Renouveau" mars 1971 - PARIS

Président : Guy Konopnicki
Secrétaire : Yves Luchaire
Commission de contrôle, responsable à l'organisation :
Roger Fajnzylberg
Secrétaire parisien : Olivier Meyer
Secrétaire parisien adjoint : Alain Barasz
Implantation : Jean-Jacques Aublanc
Universitaire : Gérard Pommier
Presse : Patrick Feigelson
Trésorerie : Françoise Pommet
Propagande : Jean-Louis Cohen
International : Gilbert Wasserman
FRUF : Marie-Georges Kosselec
UGE : Michel Collin
Relations UGE - UNEF : Roger Martelli
Sport : Gilbert Mitterand

archives étudiantes

LES PAPIERS PIERRE AVRIL : RADICALISME ET MENDESISME EN MILIEU ETUDIANT

Un carton des archives de Pierre Avril, entreposées au Centre d'histoire de l'Europe du Vingtième Siècle (FNSP)1, est entièrement consacré aux jeunesses radicales et aux étudiants radicaux. Ces papiers sont particulièrement précieux pour qui s'intéresse au monde étudiant. Ils comportent notamment les statuts des Jeunesses radicales socialistes (JRS), de l'Association parisienne des étudiants radicaux (APER), ainsi d'ailleurs que ceux de la Fédération nationale des étudiants radicaux (FNER). Parmi un ensemble assez varié de documents (notes, déclarations, correspondances) figurent encore une liste nominative des adhérents de l'APER (1955-1956) de 157 noms accompagnée d'un additif de 20 noms. Nous ne serions pas complet si nous n'ajoutions la lettre de soutien du 1er juin 1957 des étudiants radicaux à Pierre Mendès France qui vient de démissionner de la première vice-présidence du Parti radical. Elle est signée par 204 étudiants parmi lesquels figure une majorité étudiants parisiens, à laquelle se joignent des étudiants bordelais, lyonnais, strasbourgeois, nancéens... Outre l'intérêt prosopographique évident de ces archives, elles permettent surtout de mieux comprendre la relation souvent conflictuelle qui existait entre le Parti radical et ses étudiants, de cerner assez précisément l'aspect étudiant de la tentative avortée de revitalisation du radicalisme qui fut entreprise au milieu des années cinquante autour de la personnalité de Pierre Mendès France, et de mesurer l'influence radicale en milieu étudiant indissociable du mendésisme.

Entre 1954 et 1958, l'organisation des étudiants radicaux recoupe deux plans distincts: le plan national avec la FNER et le plan local dont l'APER à Paris est probablement le meilleur exemple. Il semble à la lecture des papiers Avril que l'organisation nationale ait eu quelque difficulté à exister. Tout d'abord la distinction entre les JRS et les étudiants radicaux est bien floue. Les mêmes dirigeants sont à la fois responsables des JRS et des étudiants radicaux. Pierre Avril, secrétaire général des JRS, est aussi à partir du 1er mars 1956, président de la FNER2. Ensuite, la réorganisation des jeunesses du parti radical entreprise par Pierre Mendès France et son équipe marque très vite le pas. Pierre Avril souligne en février1956 sa lenteur. Il lui paraît alors indispensable de redonner vie à une Fédération nationale des étudiants radicaux. Une organisation dont il définit le rôle en étroite relation avec le Parti radical : *« Cette Fédération nationale devra se faire l'interprète des étudiants auprès des organismes directeurs du Parti, elle coordonnera les activités des associations régionales et favorisera notre propagande dans les milieux universitaires grâce à la reconnaissance officielle que nous allons solliciter du Bureau du Parti »*3.

Au plan local, et pour la même période, il existe dans les grandes villes universitaires des associations d'étudiants radicaux. Il est pourtant difficile, à l'exception de l'association parisienne, de percevoir très précisément leurs activités. En effet, les papiers Avril font la part belle à l'APER et laissent ainsi supposer qu'elle fut de toutes la plus dynamique. En 1956, environ deux cents étudiants parisiens devaient en être membres. Ils se répartissaient en section de faculté ou d'école :

1 Fondation Nationale des Sciences Politiques, Centre d'Histoire du Vingtième Siècle, Archives d'Histoire Contemporaine, 44 rue du Four, 75006 Paris, tel. 01.44.39.39.80 (CHEVS) - 01.44.39.39.85 (Archives).
2 Voir carton RA 14, Dr 5, Sd ra.
3 P. Avril, lettre du 13/02/56.

BON DE COMMANDE

(chèques à l'ordre de GERME à renvoyer 42, rue Faidherbe 75011)

NOM

Prénom

Adresse

Ville

Téléphone

Fax

Autres

désire recevoir :

Abonnement *cahier du germe* (trimestriels)

- ....collection 96/97 x 50 F ..... F

- ....abonnement 97/98 x50 F ..... F

Cahiers spéciaux :

- ... ex Charte de Grenoble 35 F (52 pages) + 8 F frais d'expédition ..... F

- ... ex Internationales x 50 F= (84 pages) + 8 F frais d'expédition ..... F

- ..... ex Engagements étudiants (vol II - 84 p) x 50 F+8 F frais d'exp. ..... F

- ..... ex Engagements étudiants (vol II - 84 p) x 50 F+8 F frais d'exp. ..... F

- soutien au développement des activités et publications du GERME ..... F

TOTAL . .... F

11/97

I.E.P., Droit, Médecine, Lettres, E.N.S.4. En 1956, à l'initiative du nouveau président Lionel Latty, se constituent à l'APER dix groupes de travail5 en lien étroit avec le parti radical. Mais, comme c'est souvent le cas, les aînés se méfient des cadets étudiants et ils les cantonnent dans les tâches militantes qu'ils ne souhaitent pas eux-mêmes assumer. Assurer, lors des congrès du Parti, le service d'ordre a ses limites. En fait, à l'exception de Pierre Mendès France, les questions universitaires n'intéressent guère les principaux dirigeants radicaux.

La réorganisation du pôle radical, la conception des rapports entre le parti et ses organisations de jeunesse et étudiante n'ont rien d'original. Pourtant, cela ne serait rien si n'avait pas éclaté au plein jour, dès le mois d'avril 1956, une divergence profonde entre une partie des parlementaires radicaux et la direction de la F.N.E.R. sur la question de la guerre d'Algérie. Les étudiants radicaux s'interrogent sur les conditions de la guerre et sur les sacrifices qui sont demandés aux jeunes, obligés d'aller faire leur service militaire en Algérie. Cette attitude passe auprès des parlementaires du Parti qui soutiennent l'action de Guy Mollet comme une remise en cause inacceptable de la politique algérienne dont ils sont solidaires, et par leurs camarades de parti au gouvernement, responsables. Pierre Avril n'hésite pas à écrire au responsable du groupe des députés radicaux, qui a attaqué l'attitude des étudiants, que ces derniers estiment au regard de l'histoire avoir un droit au libre arbitre : *« Les gens de ma génération ont entendu les proclamations claironnantes des hommes de droite (et de quelques autres) au sujet de l'Indochine. Ils savent où cela s'est terminé. C'est par la complexité du silence et de la pseudo unanimité que nous avons été conduits à Dien Bien Phu. Si aujourd'hui nous ne mettons pas en cause les renforts nécessaires, nous estimons avoir le droit de juger de la conduite de cette guerre et de discuter des aspects politiques pour savoir où nous allons et ce que font nos représentants au Parlement et au Gouvernement. Les jeunes se refusent aujourd'hui au bourrage de crâne, fût-il cautionné par nos amis politiques. Ils sont citoyens majeurs d'une libre république et entendent demeurer maîtres de leur destin »*6.

Il est indéniable que l'opération de revitalisation du Parti radical à laquelle se livrent Pierre Mendès France et son entourage trouve un certain écho auprès des étudiants. Entre 1954 et 1956, le nombre d'étudiants radicaux a probablement été multipliés par dix. Cela nécessite, par exemple à l'APER, de repenser la communication à usage externe. Régis Paranque, dans une lettre à l'intention des militants, s'en explique : *« (...) notre groupe étant maintenant particulièrement nombreux, il nous est apparu nécessaire de déterminer une procédure rapide permettant, lorsque la gravité d'un événement exige une prise de position immédiate de ne pas attendre la prochaine réunion »*7. De la même manière, les étudiants radicaux entretiennent d'excellentes relations avec l'UNEF. Certains sont membres des AGE et quelques uns appartiennent au bureau national de l'organisation syndicale étudiante. Pourtant, il semble clair que c'est moins le parti radical que la personnalité de Pierre Mendès France qui séduit les étudiants. Les dirigeants des étudiants radicaux sont souvent obligés de rappeler que l'on doit être membre du parti radical pour adhérer à l'APER8. Ainsi l'influence radicale en milieu étudiant entre 1954 et 1958 s'efface-t-elle derrière le mendésisme, et c'est en partie ce qui explique qu'elle ait été sans lendemain.

Didier Fischer

---

4 Voir la liste des adhérents de l'APER (RA 14...).

5 Doctrine, syndicalisme étudiant, rapports avec les autres mouvements politiques étudiants, réforme de l'enseignement, questions économiques, questions sociales, politique intérieure, politique extérieure, problèmes d'Afrique du Nord, propagande : tracts et bulletin.

6 Lettre de P. Avril à M. Cassagne, le 29 avril 1956.

7 Lettre de R. Paranque, le 2 mars 1956.

8 Lettre d'Alexis Péron, le 8 mars 1956.

DOCUMENTS : **N° 305 *"allocation d'études".***

ASSEMBLÉE NATIONALE

TROISIÈME LÉGISLATURE

SESSION ORDINAIRE DE 1955-1956

Annexe au procès-verbal de la séance du 7 février 1956.

PROPOSITION DE LOI

tendant à attribuer une allocation d'études *aux étudiants,*

(Renvoyée à la Commission de l'éducation nationale)

PRÉSENTÉE

PAR MM. GARAUDY, PIERRARD, JEAN CAGNE, Mme VAILLANT-COUTURIER, MM. MARC DUPUY, CRISTOFOL, D'ASTIER DE LA VIGERIE,

les membres du groupe communiste (1)
et les membres du groupe des républicains progressistes (2),

Députés.

(1) *Ce groupe est composé de* : MM. Robert Ballanger, Marcel Barbot, Barel, Barthélemy, Bartolini, Charles Benoist, Alcide Benoit, Billat, Billoux, Bissol, Blondeau, Boisseau, Bouloux, Bourbon, Mme Boutard, MM. Boutavant, Marcel Cachin, Cagne, Calas, Cance, Marius Cartier (Haute-Marne), Casanova, Castera, Cermolacce, Césaire, Coquel, Cristofol, Defrance, Demusois, Alphonse Denis, Jean Diat, Jacques Duclos, Dufour, Louis Dupont, Marc Dupuy, Mmes Duvernois, Estachy, MM. Eudier, Etienne Fajon, Mmes Gabriel-Péri, Galicier, MM. Garaudy, Garnier, André Gautier, Girardot, Gosnat, Goudoux, Mme Grappe, MM. Gravoille, Fernand Grenier, Mme Rose Guérin, MM. Marcel Hamon, Houdremont, Jourd'hui, Juge, Gaston Julian, Kriegel-Valrimont, Lamps, Lareppe, Le Caroff, Raymond Lefranc (Aisne), Legagneux, André Lenormand (Calvados), Leroy, Lespiau, Letoquart, Malleret-Joinville, Robert Manceau (Sarthe), André Mancey, Fernand Marin, Marrane, Henri Martel, Maton, Merle, Michel, Midol, Raymond Mondon (Réunion), Mora, Mudry, Musmeaux, Marcel Noël, Pagès, Gabriel Paul, Bernard Paumier, Pelissou, Penven, Perche, Yves Peron, Pierrard, Pirot, Plaisance, Pourtalet, Pranchère, Mme Prin, MM. Pronteau, Prot, Mme Rabaté, MM. Ranoux, Adrien Renard, Mme Reyraud, M. Rieu, Mme Roca, MM. Waldeck Rochet, Roquefort, Gabriel Roucaute (Gard), Roger Roucaute (Ardèche), Sauer, Savard, Soury, Thamier, Marcel Thibaud (Loire), Maurice Thorez, Tourné, Tourtaud, Tricart, Tys, Mme Vaillant-Couturier, MM. Védrines, Vergès, Mme Vermeersch, MM. Pierre Villion, Vuillien.

(2) *Ce groupe est composé de :* MM. d'Astier de la Vigerie, Chambeiron, Pierre Cot, Dreyfus-Schmidt, Pierre Meunier (Côte-d'Or).

EXPOSÉ DES MOTIFS

MESDAMES, MESSIEURS,

La rémunération des étudiants répond aux exigences de la démocratie et aux besoins de la nation.

Aussi n'est-ce point par hasard que cette idée a pris une forme concrète au lendemain de la Libération à un moment où le peuple de France venait d'éprouver si durement la privation de la démocratie et l'humiliation nationale.

Ce n'est point par hasard non plus que la première formulation de cette revendication, dans la France libérée, vint de la classe ouvrière qui venait de fournir, dans la lutte patriotique, le plus lourd tribut d'héroïsme et de sacrifice et qui assurait sa mission historique dans la renaissance de la République et de la patrie : c'est au cours des « Journées de printemps » de 1945 que les jeunes de la C.G.T. ont réclamé un salaire pour les étudiants.

Dès 1946, établissant au Congrès de Grenoble la « Charte de l'étudiant » et définissant celui-ci comme « jeune travailleur intellectuel », l'Union nationale des étudiants de France donnait à cette revendication ses fondements de principe et engageait la lutte pour la faire triompher.

1° La rémunération des étudiants est une exigence de la démocratie.

La Constitution, votée au lendemain de la Libération, garantit, « l'égal accès de l'enfant et de l'adulte à l'instruction, à la formation professionnelle et à la culture ».

A l'aube de la première République française, Condorcet assignait déjà à la démocratie cette haute mission : donner à chaque citoyen, quelle que soit son origine sociale, tous les moyens de développer pleinement toutes les richesses humaines qu'il porte en lui.

Cette mission, nous ne l'avons pas encore remplie. L'un des écrivains français qui sut donner de la grandeur et de la responsabilité de l'homme d'admirables images, Antoine de Saint-Exupéry, découvrant le visage de l'un de ces milliers d'enfants à qui la misère familiale interdit l'accès à la culture, écrivait, à la dernière page de sa *Terre des Hommes* :

« Voici un visage de musicien, voici Mozart enfant, voici une belle promesse de la vie... protégé, entouré, cultivé, que ne saurait-il devenir... Ce qui me tourmente... c'est un peu, dans chacun de ces hommes, Mozart assassiné. »

L'objet de notre proposition de loi, c'est d'aider à ce que chaque enfant qui porte en lui le génie de Mozart puisse le développer et l'exprimer pleinement.

Certes, l'allocation d'études aux étudiants ne saurait, à elle seule, résoudre le problème de la démocratisation de l'enseignement et de la culture. Une telle réalisation implique non seulement que les familles soient aidées avant que leurs enfants accèdent à l'enseignement supérieur, — et cela fait l'objet d'une autre proposition de loi que nous déposerons afin d'instaurer « l'allocation familiale d'études », — cela implique aussi une réforme plus générale de l'enseignement qui fera également l'objet d'une autre proposition, et cela implique, en dernière analyse, l'avènement d'un autre régime social : le socialisme, dont la loi fondamentale de développement est la satisfaction de tous les besoins matériels et spirituels de l'homme.

Il n'en reste pas moins qu'il est, dès maintenant, possible d'avancer dans la voie de la démocratisation de l'enseignement en corrigeant au moins les inégalités les plus criantes : les statistiques officielles révèlent que 2 0/0 seulement des étudiants d'enseignement supérieur sont issus de la classe ouvrière. Pratiquement, notre pays ne recrute l'immense majorité de ses cadres que dans les classes aisées. Et l'U.N.E.F., dans le projet d'allocation d'études très solidement élaboré qu'elle présente, parle avec juste raison d'une véritable « cooptation » des cadres à l'intérieur de ces classes.

Le rapporteur des premiers projets, M. Cayol, notait dans son rapport du 25 janvier 1951 :

« L'Université fonctionne sous le signe de l'inégalité et de l'injustice sociale. Ce sont les classes privilégiées de la fortune qui pourvoient dans la proportion de 85 0/0 au recrutement de la jeunesse universitaire... la population universitaire est l'image renversée de la population active. »

Le caractère antidémocratique du recrutement actuel des étudiants est évident. Et cette absence de démocratie est contraire à l'intérêt national.

2° La rémunération des étudiants est une question d'intérêt national.

Le régime actuel laisse en friche une grande partie de l'intelligence nationale. Nous demandons un investissement intellectuel. Il n'en est point de plus rentable.

Le système des « bourses » a fait la preuve de son impuissance : le nombre en est très limité ; l'attribution n'évite pas toujours l'arbitraire ; le taux est insuffisant ; le principe même en est humiliant : il fait de l'étudiant un « assisté ». Le résultat le voici : un tiers des étudiants est obligé de faire, parallèlement à ses études, un travail rémunéré. Les étudiants dans leur majorité sont logés dans des conditions déplorables et souvent sous-alimentés. Un fait résume cette situation : c'est parmi les étudiants que la proportion de tuberculeux est la plus grande.

Il s'agit donc de mettre fin à des méthodes qui privent la nation de la majeure partie de ses richesses intellectuelles : celles que l'on peut et que l'on doit puiser chez les enfants du peuple. Et il s'agit de mettre fin à des méthodes qui mutilent dans leur santé et dans leur chair bon nombre de ceux même qui ont le privilège d'accéder à la culture supérieure.

Il s'agit donc d'un problème national. Et il est urgent de le résoudre.

Voilà pourquoi, afin de réaliser plus rapidement l'unanimité nécessaire, nous proposons à l'Assemblée Nationale d'accepter l'essentiel du projet élaboré par l'Union nationale des étudiants de France et qui est caractérisé par les trois traits suivants :

1° Champ d'application : il s'applique automatiquement à tous les étudiants ;

2° Financement : « Les crédits nécessaires sont prélevés sur le budget de l'Education Nationale ; il est impossible de concevoir un financement par la profession sans que celle-ci exerce son influence sur l'attribution de l'allocation d'études » (projet de l'U.N.E.F., p. 10).

3° Gestion : elle est confiée à une caisse autonome avec représentation paritaire, des recteurs et professeurs d'une part, des étudiants de l'autre.

En conséquence, nous vous demandons d'adopter la présente proposition de loi :

PROPOSITION DE LOI

Article premier.

Les élèves et étudiants de l'enseignement supérieur ont droit, sous les conditions et dans les limites prévues par les articles ci-après, à une rémunération égale au salaire minimum interprofessionnel garanti.

Art. 2.

Tous les élèves des écoles d'Etat ayant la qualité de fonctionnaire ou de militaire reçoivent le traitement et les avantages afférents à cette qualité.

Art. 3.

Les seuls critères d'attribution seront ceux prévus aux articles 4 et 6. Aucun autre engagement de quelque ordre que ce soit ne pourra être exigé de la part des bénéficiaires de la présente loi.

Art. 4.

Bénéficieront de la rémunération instituée par l'article premier :

1° Les étudiants ayant subi avec succès l'examen d'entrée ou, à défaut, de première année d'études, d'une faculté ou établissement d'enseignement supérieur et satisfaisant à des critères de sélection propres à garantir la valeur particulière de leur travail universitaire ;

2° Les étudiants ayant subi avec succès les épreuves du concours d'entrée et reconnus comme élèves réguliers d'une grande école ou d'une école technique supérieure ;

3° Les élèves des classes préparatoires aux dites écoles.

Des arrêtés du Ministre de l'Education nationale pris sur proposition du Conseil prévu aux articles 8 et 9, dans les six mois suivant la promulgation de la présente loi, fixeront :

a) La liste des écoles, facultés et établissements visés au présent article ;

b) Les critères de sélection prévus au second alinéa du présent article ;

c) La durée des études limitant le droit au bénéfice de la présente loi et les dérogations pour maladies, faits de guerre, services militaires et tout autre cause valable.

Art. 5.

Les étudiants qui ne remplissent pas les conditions prévues à l'article ci-dessus pour bénéficier de la rémunération pourront se voir attribuer des bourses d'études complètes ou partielles.

Le nombre des bourses attribuées aux étudiants de première année sera au moins égal au nombre des étudiants de deuxième année.

Des arrêtés du Ministre de l'Education nationale pris sur proposition du conseil prévu aux articles 8 et 9, dans les six mois suivant la promulgation de la présente loi, détermineront :

1° Les critères d'appréciation de la situation sociale des candidats à une bourse d'études ;

2° Les critères d'appréciation du mérite universitaire à considérer.

Art. 6.

Les étudiants non bénéficiaires de la présente loi conservent intégralement le droit de suivre les cours et travaux des facultés et écoles et de se présenter aux examens et concours sans aucune condition et sous la seule réserve des règlements en vigueur.

Art. 7.

Il est créé auprès du Ministre de l'Education nationale un établissement public doté de la personnalité civile et de l'autonomie financière qui prend le nom de Caisse nationale autonome de la rémunération étudiante.

Art. 8.

La caisse nationale est gérée par un conseil d'administration de vingt membres ainsi composé :

1° Dix représentants des recteurs et professeurs :

— le recteur de l'Université de Paris,
— trois recteurs des universités de province élus par le Conseil des recteurs,
— trois professeurs d'enseignement supérieur désignés par les organisations syndicales de l'enseignement les plus représentatives,
— trois directeurs de grandes écoles élus par le Conseil des directeurs.

2° Dix représentants des étudiants :

— deux représentants de l'organisation corporative nationale la plus représentative,
— cinq représentants d'organisation locale élus par le conseil d'administration de l'organisation ci-dessus,
— trois représentants de l'organisation corporative nationale la plus représentative des élèves des grandes écoles.

Le conseil d'administration élit son président. Ses membres sont nommés pour deux ans, leur mandat est renouvelable.

Art. 9.

Le conseil d'administration est chargé de présenter au Ministre de l'Education nationale toutes les propositions concernant l'application immédiate et progressive de la rémunération étudiante.

Il propose en particulier :

1° La liste des établissements agréés visés à l'article 4 ;
2° Les critères de sélection et la durée des études prévus audit article 4 ;
3° Les modifications à apporter au régime de travail et au régime des examens des établissements d'enseignement supérieur.

Il établit en outre chaque année le projet de budget de la caisse nationale. Il fait, à cet effet, les propositions nécessaires en vue de déterminer le montant de la subvention de l'Etat.

Il gère les ressources de toute nature de la caisse.

Art. 10.

Les ressources de la caisse nationale sont constituées par :

1° Les subventions inscrites aux budgets du Ministère de l'Education nationale et des ministères intéressés. Ces subventions devront garantir en tout cas les ressources nécessaires à l'application régulière de la présente loi ;
2° Les subventions des départements et communes ;
3° Les dons et legs.

La caisse peut recevoir des avances de l'Etat et être autorisée à contracter des emprunts par décret contresigné du Ministre des Finances.

Un règlement d'administration publique fixera les modalités de fonctionnement de la caisse.

Art. 11.

Le budget de la caisse nationale est soumis à l'approbation du Parlement par le Ministre de l'Education nationale.

Art. 12.

Il est créé au chef-lieu de chaque académie une caisse académique auprès de laquelle sont immatriculés les étudiants du ressort bénéficiaires de la présente loi.

Art. 13.

Chaque caisse académique est gérée par un conseil d'administration de 10 membres, présidé par le recteur et ainsi composé :

1° Quatre représentants des professeurs désignés par les organisations syndicales de l'enseignement les plus représentatives ;
2° Cinq représentants des élèves et étudiants de l'enseignement supérieur, désignés par les organisations corporatives les plus représentatives.

Lorsqu'il s'agira de l'application particulière de la présente loi à une école ou à une faculté, le conseil d'administration entendra en outre quatre représentants pour l'établissement considéré, savoir :

1° Le doyen de la faculté ou le directeur de l'école,
2° Un professeur élu par le conseil de l'établissement,
3° Deux représentants des étudiants désignés par les organisations corporatives d'étudiants les plus représentatives de l'établissement considéré.

Art. 14.

Le conseil d'administration de chaque caisse académique est chargé d'assurer le contrôle de l'exécution des dispositions de la présente loi dans le ressort de l'académie.

Il assure la prestation de la rémunération étudiante, ainsi que des bourses prévues à l'article 5, aux étudiants appelés à en bénéficier.

Il adresse au conseil d'administration de la caisse nationale les propositions nécessaires en vue de l'établissement du budget général.

Il peut être fait appel de ces décisions par les intéressés auprès du conseil d'administration de la caisse nationale.

Art. 15.

La présente loi est immédiatement applicable aux élèves des grandes écoles et, dans un délai ne pouvant excéder un an, à l'ensemble des catégories d'étudiants définies à l'article 4.

Art. 16.

La présente loi est applicable à l'Algérie et aux départements de la Guyane, de la Guadeloupe, de la Martinique et de la Réunion.

Art. 17.

L'application de la présente loi aux territoires d'outre-mer sera automatique et fera l'objet d'un décret pris sur rapport des Ministères de l'Education nationale, des Finances et de la France d'outre-mer.

La présente loi sera applicable aux étrangers sous le bénéfice de la réciprocité.

Art. 18.

Toutes dispositions contraires à la présente loi sont abrogées.

Livres - Thèses - Mémoires

Pierre-Marie GANOZZI, ***Le mouvement étudiant en mai 68 à Montpellier, à travers les militants de l'époque.*** Maîtrise d'histoire sous la direction de Geneviève Gavignaud-Fontaine, Université Paul Valéry, 1997, 164 p.

Les travaux portant un éclairage local sur le Mai étudiant sont encore trop rares. Avec ce mémoire, P.-M. Ganozzi propose de " contribuer à combler (ce) vide historique " en proposant une étude du cas montpelliérain. Visant à mettre " l'événement " 68 en perspective historique, ce travail se structure autour des questions des causes et " signes avant-coureurs ", du déroulement du mai étudiant et des suites de l'expérience soixante-huitarde.

Sur la genèse du mai étudiant à Montpellier, P.-M. Ganozzi recense rapidement les causes évoquées dans la plupart des travaux sérieux, qui ont su écarter les thèses discutables du " complot " ou du spontanéisme révolutionnaire : la crise de l'institution universitaire, la politisation du milieu étudiant, le développement de conflits universitaires.
Sur l'aspect institutionnel, l'ampleur de la hausse des effectifs est située dans son contexte local (+ 33% de 1960 à 1966) ; de même pour l'accès difficile des classes défavorisées à l'université (plus agricoles qu'ouvrières dans la région de Montpellier). Par contre, concernant la crise d'adaptation que ce soit dans les modalités ou dans les finalités de l'enseignement ou concernant l'application de la réforme Fouchet ou encore concernant le malaise de la jeunesse, l'analyse reste trop générale par manque d'informations locales. L'étude souffre, sur ces points, de l'inaccessibilité de certaines sources : à la presse, aux archives et témoignages de militants, l'auteur n'a pu confronter les archives administratives de l'Université ou du Rectorat, encore non classées pour cette période aux Archives Départementales de l'Hérault.
Les sources utilisées permettent, par contre, à P.-M. Ganozzi de reconstituer plus finement l'alchimie militante locale après la fin de la guerre d'Algérie. Montpellier est une Université, où la FNEF a un poids non négligeable grâce à l'AGEM (Association Générale des Etudiants de Montpellier), exclue de l'UNEF en juin 1963 et présente notamment en Médecine, Pharmacie et Droit ; majoritaire aux élections de la MNEF, ce syndicat se voulant corporatiste, folklorique et apolitique est aussi, et peut-être surtout, à Montpellier, le lieu de convergence des militants étudiants conservateurs (Union des Jeunes pour le Progrès) et nationalistes (Occident, Fédération des Etudiants Nationalistes, Action Française). L'UNEF est, elle, représentée à Montpellier par l'Union Générale des Etudiants Montpelliérains (UGEM), qui, au-delà des activités corporatives (polycopiés, coopérative, ...), développe une action revendicative, dans le domaine budgétaire, mais aussi social (allocation d'études) et pédagogique (groupes de travail universitaire) ; implantée surtout en lettres et en sciences, elle regroupe la plupart des militants de gauche et d'extrême-gauche, au profil spécifique par rapport aux autres universités à la même époque : l'UEC est, en effet, plus puissante qu'ailleurs (en avril 1967, elle s'empare même de la direction de l'Union) ; l'UJCml, quasiment inexistante, alors que le PCMLF est présent ; les ESU, plus investis, jusqu'à la rentrée 1967, sur le front anti-impérialiste que sur le front universitaire ; des militants proches de la gauche syndicale très influents de 1963 à 1967 ; une JCR locale, issue de la radicalisation de militants étudiants chrétiens ...
Quant aux mobilisations étudiantes, en dehors des questions internationales et notamment de la lutte contre la guerre du Vietnam, elles portent sur les dysfonctionnements de l'institution, vis-à-vis de la réforme Fouchet, mais aussi et surtout -semble-t-il plus qu'ailleurs- sur les problèmes des cités universitaires (libéralisation, gestion plus démocratique), avec une grève des loyers en 1967 et une agitation importante en février 1968.
P.-M. Ganozzi affaiblit sa démonstration en terminant son analyse des causes par une étude du " milieu militant " d'alors à partir de 32 témoignages qu'il a recueillis, mais dont il ne détaille pas la ventilation en termes d'études ou d'engagement politique, ne précisant donc pas si l'échantillon est peu ou prou représentatif de l'ensemble des militants de gauche et extrême-gauche estimé un peu plus haut à 150 individus. Cependant, malgré le manque des sources institutionnelles, l'auteur donne assez d'éléments montrant, dans le cas montpelliérain, que mai 68 n'a pas été un coup de tonnerre dans un ciel serein !

Le déroulement du mai étudiant à Montpellier fait apparaître certaines spécificités, et du mouvement de mai, et du cas montpelliérain.
La " maturation " du mouvement s'est faite très rapidement : dès le 6 mai, en lettres et sciences, suite à la répression des étudiants parisiens, la plupart des cours se transforme en discussion-débat, une manifestation rassemble, le lendemain, 3000 personnes ; à partir du 10 mai, la grève s'étend à la faculté de Médecine ; la faculté de Droit est également touchée par le mouvement, sans toutefois s'engager dans la grève, tandis que celle de Pharmacie reste insensible à l'onde de choc. La grève générale du 13 mai, avec une manifestation de 15000 personnes, suscite la formation d'un comité intersyndical sur la ville qui, à partir du 18 mai, se réunit à la faculté des lettres.
Dès le début, le mouvement se structure sur la base d'assemblées générales (AG) souveraines dans chaque faculté en grève, les Comités d'Action (par filière, mais pas seulement) et commissions étant responsables

devant les AG ; une AG inter-facultés est même mise en place, constituant une sorte de " structure de double pouvoir ". L'ensemble de ces instances tend à une gestion directe des locaux (utilisation et protection), de l'alimentation, ...
Très vite, au-delà de la lutte contre la répression policière, les débats, au sein des AG, portent sur la réforme de l'université, le contenu des cours, le mandarinat ; remarquons que, là comme ailleurs, certains enseignants participent aux débats, voire partagent certains points de vue étudiants même sur des questions épineuses comme le report des examens.
Le Mai universitaire montpelliérain, comme sur d'autres campus là aussi, va même plus loin : le mode de fonctionnement et de gestion de l'institution universitaire est profondément changé, la " communauté universitaire " s'auto-administrant dans un contexte de " vacance du pouvoir ". L'équilibre varie entre les représentants des enseignants (Professeurs, Maîtres de conférences, assistants et maîtres-assistants), des étudiants et des personnels non-enseignants, mais, en lettres, en sciences et même en Droit (faculté pourtant ne participant pas à la grève), se mettent en place des assemblées provisoires cassant le monopole du pouvoir universitaire détenu jusqu'alors par les Professeurs.
Les revendications avancées par les étudiants au sein de ces diverses instances révèlent la complexité du mai étudiant, à la recherche d'une solidarité plus ou moins concrète avec les travailleurs, à la recherche, également, d'un projet de société alternatif, à la recherche, enfin, d'une autre université, d'une " université critique " (enseignement plus pratique et pluridisciplinaire, pédagogie plus active, statut et pouvoir étudiant).

Dans une dernière partie, P.M. Ganozzi propose de mesurer la portée de ce mouvement selon deux axes : les suites immédiates de l'événement et le devenir des militants étudiants d'alors.
Comme ailleurs, le discours prononcé par le Général de Gaulle le 30 mai, annonçant la dissolution de l'Assemblée Nationale et donc le retour du jeu électoral classique, a cassé la dynamique du mai étudiant montpelliérain : la grève continue, mais avec une minorité d'étudiants présents, et les militants de droite et d'extrême-droite réapparaissent, l'AGEM tentant de regrouper des étudiants contre le report des examens. Toutefois, bien que l'occupation ne soit plus massive, le travail des Comités d'Action par filière continue et des commissions de réflexion sont organisées par année d'étude. Toute cette réflexion collective débouche sur un projet d'université d'été, ouverte aux travailleurs, devant établir le bilan critique du mouvement, aborder des questions de société et la refonte de l'Université. Cette expérience d' " université critique " n'a finalement pas pu avoir lieu à l'Université fermée par le doyen, mais s'est tenue tout de même dans une moindre ampleur dans des locaux prêtés par les frères dominicains.
Dans son analyse de l'année universitaire 1968-69, l'auteur souligne certaines conséquences du mouvement de mai : la mise en place de la loi Faure qui a pris appui sur les structures provisoires du mouvement, en particulier l'instauration d'une représentation étudiante qui, boycottée par l'UGEM, est acceptée par la droite et l'UEC (via les comités Renouveau), la libéralisation de la relation pédagogique, la cristallisation de camps autant parmi les enseignants que parmi les militants étudiants, la croissance de l'UGEM et des groupes d'extrême-gauche.
Quant au devenir des militants de l'époque, P.M. Ganozzi l'étudie à partir de la reconstitution rapide des itinéraires de la trentaine de militants dont il a recueilli le témoignage, mais toujours sans en expliciter malheureusement la représentativité (ventilation sociale, disciplinaire...) ... Il récuse, justement, certains " poncifs " circulant sur la " génération 68 ", ayant totalement reniée ses idées et se recyclant dans, voire à la tête, des institutions dirigeantes ; en effet, si, parmi le panel examiné, rares sont les personnes n'ayant pas du tout changé d'idées et d'organisation et, si certains se retrouvent dans des partis institutionnels tels que le PS, ils restent engagés sur le plan syndical ou associatif et considèrent mai 68 comme une " expérience fondatrice " dans leur vie.
Cependant la portée politique collective du mai étudiant montpelliérain reste à évaluer : au vu des axes du mouvement de mai, celui-ci a-t-il permis de faire avancer la solidarité étudiants-travailleurs, la transformation radicale de l'Université, voire de la société ? Ces questions restent ouvertes, l'analyse sera à approfondir...
Pour conclure, avec ce mémoire, Pierre-Marie Ganozzi nous offre une étude de cas du mai étudiant à Montpellier détaillée, malgré les limites des sources à sa disposition ; son étude balise certaines pistes de recherche, déjà explorées pour certains cas, à explorer pour d'autres cas, cette multiplication des études de cas rendant possible une réelle analyse globale du mouvement de mai dans les universités à partir de cas locaux. Le colloque que nous organisons en mai 1998 peut être un de ces moments nécessaires de confrontation et collectivisation de diverses recherches.

Jean-Philippe Legois.

GRENTE Natacha ***Le syndicalisme étudiant, perspective nationale et locale*** Maîtrise FLE - 104 p dont annexes - Pau 1996 - M. Laharie Dir.

Ce mémoire comporte deux parties : un historique du syndicalisme étudiant et les résultats d'une enquête. C'est cette deuxième partie qui nous intéressera le plus, car l'auteur n'a eu accès qu'à peu de sources pour rédiger la partie historique (*L'Histoire de l'UNEF* de notre ami Alain Monchablon, *Les Cahiers du Germe* spécial "charte de Grenoble", *Le syndicalisme étudiant* de Borella et La Fournière et quelques articles de la presse locale). Soulignons donc la difficulté de ce genre d'exercice pour des étudiants provinciaux qui n'ont pas facilement

accès aux ressources nationales, et l'obstacle majeur que représente l'absence de ressources locales accessibles (et donc l'utilité des publications du GERME...)

Natacha GRENTE a procédé à quatre entretiens d'étudiants membres de quatre organisations existantes à Pau : ASPIC, CNT, UNEF ID , UNI car elles ont *"un véritable caractère syndical, même si toutes ces organisations ne sont pas des étudiants au sens strict du terme"*, ayant choisi de ne *"pas mentionner les "corpos (qui) n'ont pas ce caractère syndical (leur action) se limite en effet à ne rendre que des "services" payants aux étudiants"*. Le critère de ce choix est sans doute discutable, et renvoie à la question générale du "syndicalisme étudiant". D'autant que dans l'enquête par questionnaire avec un "panel" de 100 étudiants, l'auteur note *"que les étudiants ne connaissent du syndicalisme étudiant que ce qu'ils ont sous les yeux"* : 93% connaissent l'UNEF ID, 38% les corpos diverses (*"la corpo en sciences est surtout connue en sciences (11/38), la fédé surtout connue en droit (12/38). Cependant, ce qui est plutôt surprenant, c'est que la majorité des réponses proviennent de Lettres (15/38) alors que justement il n'y a pas de corpos"*. C'est ce paradoxe qu'on aimerait voir approfondi.
Des entretiens, il ressort que ces quatre responsables étudiants ont un engagement qui ne date pas de leur entrée à l'université, mais de leurs années de lycée.
Pour en revenir aux résultats du questionnaire, nous avons 13% de syndiqués. 66% des étudiants intérrogés estiment que *"le syndicalisme étudiant est un milieu trop politisé"*, mais 52% (donc parfois les mêmes) pensent *"qu'un syndicat d'étudiants est un lieu d'échanges, d'idées et de débats"*, 21 % d'entraide. A la question "que peut attendre un étudiant d'un syndicat", 48% répondent une aide concrète en cas de litige avec l'administration, 45% une information sur les rouages de l'Université, et 28% de l'information sur des thèmes extérieurs au domaine universitaire.

Ce type de travail d'enquête, d'entretiens, peut être développé, et recoupé avec d'autres données : nombre d'adhérents, fonctionnement des structures, résultats aux élections, activités, "biographies" (origines sociales, filières d'études....).

Robi Morder

LE BART Christian - MERLE Pierre ***La citoyenneté étudiante, intégration, participation, mobilisation*** 280 p, PUF 1997

Ce livre est le résultat d'un travail d'enquête par questionnaires et d'entretiens mené entre mars et décembre 1994 auprès d'un public d'étudiants de 1° et second cycle de Rennes, dans trois filières : IEP, droit et AES. Les auteurs s'interdisent ainsi en toute honnêteté une *"considération générale sur les étudiants"* admettant qu'il puisse exister des spécificités régionales. Le choix de mener cette étude à partir de la variable *"filière d'études (...) les étudiants se définissent par rapport à leurs filières"* se démarque du travail d'Olivier Galland qui *"privilégie les variables "université et UFR"*. Le choix de ces filières n'est pas arbitraire. Dans les trois cas, les étudiants étudient dès la première année des cours d'institutions politiques, et les spécialisations carrières "publiques" ou "privées" y existent également. Mais par ailleurs *"tout les sépare"* : origine sociale, parcours scolaire et mode de vie. *"Est-ce l'institution qui fabrique son public ou bien, à l'inverse, est-ce le public qui, parce qu'il est socialement et scolairement typé "fait l'institution"*, voilà une interrogation tout à fait pertinente. Trois chapitres sont consacrés à trois aspects : "l'intégration : individualisme ou esprit de corps", "la participation", "la mobilisation";

"Les étudiants enquêtés entretiennent un rapport à leur institution en relation avec la durée de leur expérience universitaire". Les entretiens, eux, font ressortir que *"pour beaucoup d'étudiants la vie à l'université d'une part, l'identité citoyenne d'autre part, n'interfèrent quasiment pas(...) car la citoyenneté des étudiants n'est que rarement une citoyenneté étudiante"*.Pour ces entretiens, les auteurs ont *"volontairement porté une attention privilégiée aux "militants"* En effet *"celui qui organise une démarche collective (...) pèse d'avantage sur dans l'institution que l'usager silencieux qui s'abstient lors des consultations électorales"*.
Les auteurs empruntent à deux perspectives, qui - soulignent-t'ils- peuvent apparaître parfois contradictoires : celle des logiques d'acteurs avec une *"oscillation entre (...) l'intérêt strictement individuel et la prise de conscience d'intérêts collectifs"*, et celle des logiques de situation ou *"les institutions soumettent leurs usagers à des engagements plus ou moins propices à l'engagement citoyen"*

Si les enquêtes et entretiens ont été menés avant la mobilisation contre le CIP ("contrat d'insertion professionnelle), l'étude prend en compte l'apport de cette mobilisation, choix à notre avis justifié car entre situations routinières et moments de mobilisation, les différences ne sont pas si importantes. Il y a alors certes accélérations de processus de politisation, d'engagement, d'expériences à une échelle plus large, mais la plupart des éléments constitutifs de ces processus sont présentes auparavant.
On ne peut que se féliciter de l'existence d'un tel livre qui permet de discuter sur des bases sérieuses et nuancées de soi disant "dépolitisation", "individualisme", "désengagement". Notamment, le fait de souligner - malgré leur caractère minoritaire (en adhérents et militants) - le poids des organisations et militants aussi bien dans les conjonctures routinières que de mobilisation, de consacrer un développement à "la crise de l'institution

syndicale", de souligner le lien existant entre intérêt individuel et intérêt collectif ("défendre sa filière" pour valoriser son diplôme), le caractère fluctuant d'une "identité étudiante" oscillant entre identité de filière et identité étudiante globale qui se manifeste lors de mobilisations plus générales, tout ceci apporte à la réflexion de nombreuses données et une méthodologie ainsi qu'une prudence tout à fait appréciable dans les interprétations, tranchant avec les trop nombreuses généralisations hâtives qu'on peut rencontrer trop souvent.

R.M.

LECOMTE Agnès *Le statut de l'étudiant* DEA de droit Social (Nantes) Alain Supiot Dir. 62 p + annexes 34 p

Trente cinq ans après la publication du *Régime de sécurité sociale des étudiants* d'A. Gau (LGDJ 1960) et 20 ans après la parution du numéro spécial de la revue *Droit social* sur les étudiants, enfin à nouveau une juriste se penche sur les étudiants. Qu'est-ce qu'un étudiant au regard du droit ? Agnès Lecomte fait le constat de *"l'absence de définition juridique globale de l'étudiant"*, en faisant un large tour d'horizon des diverses définitions qu'en donne le droit fiscal, le régime de sécurité sociale. L'étudiant "enfant à charge" est aussi "titulaire de droits", au regard de la sécurité sociale, des oeuvres, de la loi Savary qui en fait des "usagers du service public de l'enseignement supérieur" (ce qui pose le problème des "étudiants" en écoles privées supérieures), avec un droit reconnu à la "citoyenneté étudiante" par l'intermédiaire du droit de vote, et de la reconnaissance d'un droit spécifique des "associations représentatives" (loi de 1989).La deuxième partie de ce mémoire est plutôt "propositionnelle", s'intitulant "un statut de l'étudiant demain". Après avoir rappelé la "longue marche" en quête de statut (la Charte de Grenoble, le pré-salaire), on passe en revue les propositions faites par les différentes organisations pour les "Etats généraux de l'Université". Agnès Lecomte plaide pour une unification du champ d'application des textes législatifs pour aboutir à un "statut de l'étudiant plus juste".

Ce travail constitue un outil précieux pour connaître le cadre juridique de l'action étudiante. Si le juriste trouvera son bonheur quasi-intégral du point de vue du droit positif, on peut regretter le peu de développements consacrés à "l'environnement" politique, historique, et sociologique qui permettent de mieux comprendre, non seulement ce qu'est la législation, mais comment elle s'est constituée, puis transformée. Bien évidemment, on aborde là d'autres disciplines, et d'autres regards. Comment l'UNEF - puis les organisations étudiantes qui en héritent après les scissions - définissent leur champ de recrutement, de représentation et tentent de traduire leur définition dans un cadre juridique ? Dans quels termes est posée la notion de "travail étudiant" (sous l'intitulé de "jeune travailleur intellectuel" dans la "Charte de Grenoble" ou "jeune travailleur en formation" dans les discussions des années 70) et quelles conséquences tirer d'une intégration de la formation dans la production (la MNEF demande ainsi aujourd'hui que les années d'études soient comptées comme années de travail pour le droit à la retraite)? Quels sont les enjeux dans la détermination des conditions de la représentation étudiante ? En retour, quels sont les effets de la reglementation adoptée sur les organisations étudiantes (loi de 1989 incitant au regroupement de "corpos" et "fédés" en organisation nationale, conséquence sur l'activité des organisations rythmée par le calendrier institutionnel et électoral). Ce peut être l'objet de la poursuite de ce travail faisant appel aux multiples branches du droit : histoire du droit, sociologie du droit. Une première pierre est ainsi posée.

R.M.

VAZEILLES Isabelle, ***Engagement étudiant : à propos de quelques réflexions sur le mouvement étudiant de novembre_décembre 1995,*** mémoire de DEA, sous la direction de Catherine Paradeise, Université de Paris 1/ENS Cachan, 1996.

S'inspirant de la mobilisation étudiante de 1995 qui se déroule alors qu'elle se trouve en DEA, Isabelle Vazeilles prend le parti d'étudier " l'engagement étudiant ". Elle mène une étude basée sur quatre centres universitaires, deux parisiens, Jussieu et Nanterre, deux en province, Montpellier 2 et 3. Forte de 38 entretiens effectués avec des étudiants de première année et de DEA et 602 questionnaires recueillis, l'étude ouvre des perspectives de recherche sur l'engagement étudiant. Isabelle Vazeilles montre, à l'instar de Gérard Mauger, à propos du CIP, et de François d'Arcy, pour la mobilisation de 1986, que *" La probabilité de mobilisation au mouvement était d'autant plus faible que l'origine sociale, l'établissement fréquenté, la filière suivie, la probabilité de trouver un emploi correspondant au titre étaient élevés "*. Elle met l'accent sur *" l'environnement non humain "* des étudiants, facteur souvent négligé dans les études antérieures. A cela, Isabelle Vazeilles ajoute la perception de l'étudiant de sa propre condition de vie et de la considération que celle-ci n'est pas " normale ". *" Les circonstances optimales favorisant la participation de l'acteur dans une action collective organisée se situe dans la continuité des éléments composant l'environnement humain et "l'environnement non humain" "*.
Par la construction d'idéaux-types, Isabelle Vazeilles cherche à construire des classifications. En fonction de cinq critères (signature de pétition ou non, participation ou non aux assemblées générales, à des manifestations, à la préparation de celles-ci, à leur encadrement) elle dégage différents degrés d'engagement

allant de ceux qui disposent de fortes prédispositions à ceux qui ne se mobilisent pour des raisons spécifiquement étudiantes.
Enfin, elle analyse les effets sociaux de la participation sur le mouvement étudiant. Elle émet l'hypothèse d'une intégration plus importante des étudiants de première année participant à une mobilisation et leur facilitant l'acquisition ainsi une identité (ce que désigne Howard Becker par "l'estudiantisation" de l'étudiant). Elle nous semble cependant parfois aller trop loin dans certaines de ses affirmations lorsqu'elle écrit, par exemple, à propos étudiants déçus par les retombées de l'action collective, *"D'ores et déjà, nous pouvons dire que si l'année suivante un mouvement de la sorte se présente, ils n'y participeront pas"* ou lorsqu'elle considère que les étudiants sont contents d'avoir participé à une mobilisation comme celle de 1968.

Ce mémoire met à l'épreuve les hypothèses portant sur l'engagement étudiant et, même si le terrain n'a pas de vocation eprésentative, porte une pierre de plus à l'étude des mouvements étudiants.
Si les différents groupes constitués mettent en avant une prise de participation à la mobilisation analysable en différents points de vue et permet de considérer les
différentes approches que peuvent avoir les étudiants de la mobilisation à laquelle ils prennent part ou non. Cependant, l'étude ne met pas en rapport participation à la mobilisation et organisation de celle-ci. Car les étudiants ayant le plus de prédisposition à l'action sont souvent ceux qui, dans une certaine mesure, prennent en charge la mobilisation.

Si Isabelle Vazeilles traite de l'identité étudiante, elle n'en parle que comme effet social de la mobilisation, sans pour autant la prendre en compte dans les raisons de l'engagement. C'est pourtant bien parce que certains jeunes ont conscience d'être étudiants qu'ils participent à la mobilisation. Comme l'a montré Patrick Hassenteufel pour ce qui est notamment des mobilisations des infirmières, celle-ci peut être en grande partie construite dans la mobilisation et par les revendications avancées. Ce qu'autorisent les coordinations aussi bien chez les infirmières que pour les étudiants, notamment lors de la mobilisation dont il est question dans ce DEA.

Jean-Daniel Lévy

Les organisations politiques de jeunes et d'étudiants de 1900 à nos jours biblographie établie par François Audigier et Nora de Giacomo, présentation par Gilles Le Beguec et Gaetano Quagliarello. 120 p. IHTP - Université Paris X Nanterre. Diffusion Publidix Université Paris X.

Double recensement bibliographique réalisé dans le cadre de l'équipe de recherche franco-italienne sur les "groupements d'étudiants et la formation de la classe politique dans l'Europe de l' après-guerre", il s'agit de deux synthèses bibliographiques portant sur la France et l'Italie. Si les points de départ sont différents (le début du siècle pour la France, l'avènement du fascisme pour l'Italie), *"dans les deux cas la perspective retenue a été celle de la longue durée"* précisent Gilles Le Beguec et Gaetano Quagliarello. La comparaison entre les deux bibliographie révèle les différences : *"abondance des travaux et de la documentation portant sur les structures propres au monde universitaire et au milieu étudiant (...) part plus modeste des travaux consacrés aux autres formes de l'associationnisme juvénile"* pour les italiens. Il est vrai que le rôle central occupé par les groupements étudiants en Italie diffère du cas français où *"les AG et les corpos et l'UNEF sont demeurées très en retrait dans le processus de formation des élites du pouvoir durant toute la III° République et les débuts de la IV°"*. De même, les années 50 dans la péninsule italienne les partis et leurs organisations de jeunesse parviennent à renforcer peu à peu leur emprise, alors que *dans le cas français cette période est marquée par "la politisation de l'UNEF et la crise de langueur des jeunesses dépendants des partis"*.
François Audigier indique la manière dont cette bibliographie a été constituée : consultation de la revue française de sciences politiques depuis 1969, Cédérom des thèses du Ministère de l'enseignement supérieur, fichiers de la bibliothèque de l'IEP de Paris, du Centre d'histoire de la France contemporaine de Nanterre, Centres d'histoire des XIX° et XX° siècles de Paris I et Paris IV, CHRMSS. Gilles Le Beguec, Laurent Bigorgne et Cédric Meletta se sont associés à ce travail ainsi que le GERME qui fut d'une *"aide précieuse"*. Au total, 221 entrées. Remarque : on note une augmentation des travaux (2 recensés en 1976, 3 en 1977;10 en 1991, 15 en 1992) mais *"les thèses sont encore peu nombreuses face aux maîtrises et autres DEA"*. De nombreuses pistes demeurent quasiment vierges pour la recherche : jeuens d'extrême-gauche, jeunes communistes, jeunes socialistes pour les années 60, jeunes radicaux, libéraux mais terrain mieux défriché pour les jeunes gaullistes, jeunes démocrates-chrétiens, jeunes d'extrême-droite où rien ne semble exister sur les jeunes volontaires nationaux et du PPF. Les organisations confessionnelles sont le domaine le mieux connu, mais avec une JEC quelque peu délaissée. Quant aux étudiants, s'il y a beaucoup de choses sur les AGE de province, surtout au moment de la guerre d'Algérie, la période de 68 est moins bien couverte, et rien sur la FNEF.
Dans une deuxième partie, ce sont 599 articles qui sont recensés sur une période qui va jusqu'en 1958.
Enfin, Nora de Giacomo présente la bibliographie italienne du fascisme à 1968.

R.M.

Archivio delle associazioni e rappresentanze studentesche universitarie (1945-1968). Inventario del fondo. Etabli par Leonardi Musci et Marco Grispigni, introduction Gaetano Quagliarello. 192 p. Lacaita Editore. 1995.
Un volume avait déjà traité de l'inventaire des associations et des organismes représentatifs étudiants, et est annoncé un catalogue de la presse étudiante dans les bibliothèques italiennes. Avec *Studenti e politica* de Gaetano Quagliarello (Lacaita 1987) qui offre outre une histoire de l'associationnisme étudiant de 1943 à 1968 près de 400 pages de documents (dont les actes du I° congrès universitaire de mai 1946), cet inventaire établi en 1995 offre au lecteur italien un instrument de travail largement accessible. Certes, comme l'indique le titre de l'introduction, il s'agit "d'archives à reconstruire" et à (re) constituer malgré les maux dont souffrent généralement les archives étudiantes (dispersion, pertes) à partir de dons individuels, d'organisations. Cet inventaire concerne l'UNURI, l'UGI et l'AGI, l'INTESA, avec documents, correspondances.

Des stages diplômants aux unités de première expérience professionnelle. Les rapports du Sénat - N° 276 - 1996/1997
La commission des affaires culturelles du Sénat avait décidé d'organiser une série d'auditions sur la proposition du CNPF de stages étudiants de longue durée, avant la conférence pour l'emploi des jeunes du 10 février 1997. Ce sont les procès-verbaux de ces auditions qui sont publiés par le Sénat. Il est intéressant de noter que Didier Pineau Valenciennes, Président de la Commission sociale du CNPF, parle d'un chiffre de 350 000 stages pouvant être offerts par les entreprises en 1997 (chiffre à rapprocher des propositions de Martine Aubry de créer 700 000 emplois jeunes, dont la moitié dans le secteur privé). Il ne s'agit pas -contrairement à ce que certains articles de presse avaient laissé entendre, de garantir des emplois. D'ailleurs, Daniel Laurent - ancien Président de l'Université Marne la Vallée et co-auteur du projet avec Pineau-Valencienne - précise bien *"que cette proposition ne vise pas à créer des emplois"* (page 6).

L'annuaire 1997/1998 des associations étudiantes édité par "anima-fac" et la Ligue de l'enseignement vient de paraître avec un recensement de plus en plus complet, puisqu'on y compte 3 000 adresses supplémentaires.

Signalons également les ouvrages, mémoires et thèses que nous traiterons dans une prochaine livraison :

Jean-Pierre Terrail ***la scolarisation en France*** La dispute, Paris 1997 Vincent Troger ***L'Ecole, de l'ardoise à internet*** Le Monde Editions, Paris 1997 Rémy Handourtzel ***Vichy et l'Ecole*** Noésis, 1997 Alain Coulon ***Le métier d'étudiant (l'entrée dans la vie universitaire)*** PUF, Paris 1997Nathalie Luyckx ***Le corporatif et le syndical à l'AGEL UNEF dans les années 50, ruptures symboliques et mise en forme du passé*** Mémoire IEP, Lyon II, 1997 D. Barbet Dir. 113 P + annexes. Raphaël Desanti ***L'invention permanente du syndicalisme étudiant*** DEA sciences sociales, Université de Nantes 1997, J-P. Molinari Dir. 91 p. Pierre Mayol ***Les enfants de la liberté : études sur l'autonomie sociale et culturelle des jeunes en France*** L'Harmattan. Valérie Erlich . ***Les étudiants, un groupe social en mutation. Etude des transformations de la population étudiante française et de ses modes de vie (1960-1994).*** Doctorat de Sociologie. Université de Nice 1996. Richard Pottier Dir (Prix OVE 1997). MAIGRET Marie-Agnès ***1964-1995 : les étudiants et leurs études : évolution chronologique des recherches sociologiques et économiques pour tracer les portraits et comprendre les comportements des étudiants des universités françaises*** Maîtrise sciences de l'éducation - Paris X 1996 - Marie François FAVE-BONNET Dir - 141 p.

dans les revues

Agora (débats jeunesse) N° 10 (4° trimestre 1997).
Le dossier principal de cette livraison est intitulé "se faire de l'argent" avec six contributions concernant "l'économie souterraine" (l'argent est-il facile à gagner), les rapports familiaux concernant la "circulation et la négociation" de l'argent, les regards des parents, les jeux de hasard, une étude sur les familles nomades et les "tactiques de survie matérielle des sous-prolétaires à la rue".
Réalisée en complément de l'enquête-emploi 1992 une enquête jeune touchant 10 000 personnes de 18 à 29 ans. L'étude sur "les jeunes et l'approche du marché du travail" réalisée par Monique Méron et Christine Thiesset (statisticiennes à l'INSEE) révèle la persistance d'une vision "classique" de l'emploi chez les jeunes dont l'opinion en partie conditionnée par le milieu familial se force au fil des expériences acquises. Les étudiants seraient à priori plus ouverts à certaines "flexibilités", alors qu'une fois installés en couple, on tient davantage à conserver ses nuits et dimanches sans travail. Les Les diplômés sont plus exigeants sur les conditions de travail mais moins soucieux de la garantie d'emploi (alors que les moins diplômés recherchent évidemment une sécurité d'emploi et un revenu minimal pour vivre). Si à l'horizon de dix ans près d'un jeune sur deux souhaite rester dans la même région, un sur trois ne se projette pas dans un avenir professionnel.
Cet article est accompagné du questionnaire de l'enquête et de trois tableaux.
Avec "Cité-U, une intervention psychosociale", Danièle Weiss, psychosociologue, présente une intéressante contribution, en s'appuyant notamment sur un rapport d'étude sur la cité universitaire de Nanterre (1996, Danièle Weiss, Patrice Lorrot, Pierre Borson). La situation préoccupante de la résidence, avec une marginalisation et une paupérisation croissante des résidents, avait déjà été soulignée l'année dernière par le service social de Paris X Nanterre. Présentant le contexte historique et institutionnel de cette résidence (la plus grande d'Ile de France avec 1 400 chambres) et les points de vue des personnels, des résidents (dont l'insécurité domine dans les propos tenus) et des partenaires, trois hypothèses sont soulevées et concernent : l'évolution de la population étudiante, l'archaïsme des règles, l'environnement institutionnel. Enfin, des propositions sont faires quant à

l'organisation, au *"développement d'activités valorisables et valorisantes pour les étudiants"* et *"d'activités culturelles en direction des jeunes des quartiers environnants"*.

***Bulletin n° 20* - 1997.** Dans l'édition annuelle du bulletin du CHRMSS, outre le rapport d'activité 1996 du centre, et la présentation de l'activité du "Maîtron", notons le bilan 96 du groupe de travail dirigé par Jacques Girault "hiostoire du syndicalisme enseignant et universitaire".. Plusieurs thèses et maîtrises sont signalées, parmi lesquelles :
BARREAU Grégori *Mai 68 et l'Eglise catholique : le clergé face au mouvement contestataire* Maîtrise Paris I, 1996, 163 p (A. Prost Dir.)
BOUET Emmanuel *Mai 68 à Tours* Université François Rabelais de Tours, 1994, 2 vol de 200 P + annexes (M. Cointet Dir.)
GERMAIN Anne-Emmanuelle *Les origines de l'administration académique et départementale de la jeunesse et des sports* Maîtrise Paris I 1996, 156 p (A. Prost Dir.)
GIROUX Bernard *Religion et politique, la Route-scouts de France* Maîtrise Paris 10, 1996, 189 p (P. Levillain, D. Musiediak Dir.)
TOUITOU delphine *Les mutations de la vie quotidienne des élèves alsaciens de 1940 à 1945* Maîtrise Paris 7, 1996, 213 p (E. Cohen Dir.)
Parmi les ouvrages reçus au centre, signalons BOURDAIS Henri *La JOC sous l'occupation allemande. Témoignages et souvenirs d'Henri Bourdais, vice-président national de la JOC à Paris de 1941 à 1944* l'Atelier, Paris 1995 - 224 p.
Ces travaux sont consultables à la bibliothèque du CHRMSS, 9 rue Malher 75004 Paris.

Collégiens, lycéens, étudiants édité par l'Institut national de la recherche pédagogique, ce bulletin d'information à paraître sera consacré à l'actualité de la recherche sur les populations scolaires. Il sera réalisé par le Centre de ressources sur la jeunesse scolarisée de l'INRP et paraîtra deux fois par an. Outil de valorisation de la recherche, cette publication se donne pour objectif de mettre à la disposition des lecteurs toutes les informations concernant les recherches et notamment la "littérature grise" (mémoires, thèses) qui reste très largement sous-exploitée faute d'une réelle diffusion. Ce bulletin se donne également pour objectif d'assurer une information sur les travaux en cours, les colloques et journées d'études.
INRP 29, rue d'Ulm 75230 PARIS CEDEX 05.

Espace Universitaire. Dans le N° 20 (octobre 1997) une présentation de l'Université de Rennes II, un dossier sur "internet à l'université", le point sur "les procédures de recrutement des enseignants chercheurs" et un article "comment accueillir les étudiants étrangers dans les universités françaises"

Formation Emploi N° 58 Avril-juin 1997. Volumineux n° spécial à lire "enseignement supérieur et trajectoires étudiantes", en trois chapitres : "politiques" de l'offre de formation, "filières de formation" s'intéressant d'une part à des filières sélectives (STS, IUT et Ecoles) comme au cas de quatre filières de masse (géographie, physique, lettres modernes et droit) et enfin "insertion" qui touche aussi bien aux stages, l'accès à l'emploi des diplômés qu'aux représentations de l'insertion.

Historiens et géographes - N° 385. Cette livraison est consacrée à la vie politique sous la IV° République. Elle contient deux contributions sur les étudiants. D'abord, celle d'Alain Monchablon sur l'UNEF (*"mouvement typique de la quatrième République?"*) qui retrace la lente évolution sociale qui transforme au cours de cette période le nombre et la sociologie du monde étudiant, la place de l'organisation étudiante dont le *"statut particulier (...) protégé par la bienveillance officielle"* va être bouleversé par la guerre d'Algérie. Ensuite Olivier Dard tente de poser des "jalons pour une histoire des étudiants nationalistes sous la IV° République". Lente renaissance d'un mouvement vers lequel peu d'étudiants se tournent après-guerre et qui va se développer dans le climat de la guerre froide profitant de *"contours idéologiques relativement flous au sein des droites"*.
On pourra discuter s'il est justifié de placer sous le même intitulé les étudiants gaullistes du RPF et ceux qui se situant clairement à l'extrême-droite de l'échiquier politique, même si Olivier Dard souligne les connivences qui existent et se forgent notamment dans la lutte anticommuniste. Ceci mérite sans doute discussion et confrontation, ce que notre séminaire de février 1998 permettra d'entamer.

Les Cahiers de l'Atelier N° 472, mars-avril 1997. Dans ce numéro consacré au "mouvement social d'aujourd'hui", des témoignages sur les "formes nouvelles de l'engagement collectif". Jean-Claude Lardic (CFDT) raconte la manière dont depuis 15 ans à l'arsenal de Brest la CFDT a essayé de rejoindre les jeunes en s'adressant à eux par des moyens nouveaux. Pierre Jean Rozet (chargé de la jeunesse au bureau confédéral de la CGT) pour sa part relève ce qu'il y a de nouveau dans l'engagement syndical des jeunes : disponibilité pour l'action contre les injustices, volonté d'éfficacité, une autonomie d'organisation et de décision mais note que cet engagement n'est pas vécu comme un engagement durable.

Le Monde de l'Education N° 252 (octobre 1997) nous offre un dossier "université", avec comme *"rédacteur en chef invité"* Edgar Morin, qui débat avec Claude Allègre. Cristophe Charle ouvre étude socio-historique : les systèmes universitaires qui ont succédé au modèle unique du moyen-âge ont apporté des réponses différentes aux questions posées par l'enseignement supérieur et la recherche. Alain Renault de son côté constate "l'exception française" où "enseignement supérieur et universités ne se recouvrent pas". Luc Cédelle se penche sur le "mal être étudiant", à un moment où "la démocratisation, but louable, s'est muée en massification" et Jacques Lagroye se demande si "la loi du nombre", avec les aspects positifs de la massification, n'entraîne pas des inconvénients dont le "premier remède est d'augmenter le nombre des enseignants". Laurent Batch décrit la crise économique et le chômage qui ont "poussé à la professionalisation des cursus", avec des "intervenants extérieurs de plus en plus présents. Moeurs universitaires décrites avec humour par Alain Garrigou, interrogations sur la marge de manoeuvre des universités par l'ARESER et sur la "transdiciplinarité" par Basarab Nicolescu, voilà quelques uns des articles de ce dossier.

La revue de l'Université N° 12 (4° trimestre 1997). Un dossier sur la médecine préventive, dans la rubrique histoire "l'université antique", une rencontre avec Alain Geismar, et un article sur la Bulgarie depuis 1989 où "les étudiants font vasciller le pouvoir".

Revue française de sciences politiques. Dans le N° 3-4 (juin-août 1997) la RFSP publie son supplément annuel **"Travaux inédits de science politique"** pour l'année 1996, avec 1923 références de mémoires de maîtrise,

DEA, thèses. Notons dans notre domaine (à partir des mots-clés : étudiants, universités, syndicalisme) :
BOUMAZA Magali *Déviationnisme à l'Université : la pratique syndicale du Renouveau étudiant. Contribution à l'étude des structures frontistes strasbourgeoises* Mem DEA Construction de l'Europe, IEP Strasbourg 1996, 193 p, dir R. Dorandeu, J. Simeant (non diffusé)
CEGARRA Laure, *L'activité et l'organisation politiques des étudiants parisiens à la Belle époque* Mem. Maîtrise Histoire Paris X 1995, 211 p + annexes, dir : P. Levillain (B. Centre Histoire de la France contemporaine)
CHATRIOT Alain, *La notion de "chômeur intellectuel" et l'action de la CTI (Confédération des travailleurs intellectuels) en France dans les années 1930.*Mem. Maîtrise Histoire Paris I 1996, dir P. Grunebaum-Ballin, G. Valois 207 p (FNSP - Archives d'histoire contemporaine)
COLON David *Un cercle d'étudiants catholiques sous la III° République : la Conférence Olivaint 1875-1940,* 341 p DEA Histoire du XX° siècle, IEP 1996, dir : J-P Azéma (Bib FNSP)
CORNEJO ROMERO DE DOMINGUEZ Maria-Teresa, *Perception du campus et pratiques de la ville chez les étudiants grenoblois* Th. Doctorat Urbanisme et Aménagement Grenoble II, jury : L. Freschi, J. Billet, G. Novarina, C. Meyzencq (BU Droit-Lettres)
DUCHAMP Agnès *Le logement étudiant à Lyon : analyse de smarchés publics et privés* Mem Maitrise Sc. Po. Lyon 3 1996, 70 p, Dir : E-F Callot (BU Droit-Gestion)
DUMOULIN Karine *Etude du vote Chirac chez les jeunes étudiants,* Mem IEP Lyon II 1996, dir D. Georgakakis 86 p (C. de doc IEP)
ESPARZA Sandrine *La création de l'Université de Montpellier* DEA Sc Po Montpellier I 1995, 70p, dir P. Alliès (Bib Sc Po Fac de droit)
MERMET Virginie *Université, étudiants : la culture comme médiation, exemple des politiques culturelles des Universités de Rhône-Alpes* Mem IEP Grenoble 1996, 124 p, dir C. Habar (B. IEP, consultation sur place)
PENNES Sébastien *La pensée contre-rationnelle dans l'Université nazie en sciences sociales et humaines,* Mem IEP section internationale 1996, 196 p, dir A. Kechichian (B. FNSP)
RABILLER Maxime, *Le bureau des élèves de l'Institut d'Etudes politiques de Bordeaux, le vecteur d'une culture d'école?* Mem IEP Bordeaux, 1996, 13 p + annexes Dir O. Nay (B. IEP)
SCHNABEL Virginie *La socialisation européenne par l'acculturation : les étudiants du Collège d'Europe (Bruges) 1950-1996* DEA construction de l'Europe, IEP Strasbourg 1996, 117 p + annexes dir : JB Legavre, D. Georgagakis (bib de recherche de l'IEP)
VAZEILLES Isabelle *Engagement étudiant : à propos de quelques réflexions sur le mouvement étudiant de novembre-décembre 1995* DEA action et politiques publiques Paris I 1996, dir C. Paradeise 150 p (C. de doc UER Sc. Po)

Sciences humaines N° 276 (octobre 1997) nous offre un dossier "le sens de l'école". Pourquoi va t'on à l'école (F. Dubet), un entretien avec Bernard Charlot (qui vient de publier *Du rapport au savoir, éléments pour une théorie* aux éditions Anthropos dans la collection "poche éducation"), La scolarité, ce qui a changé (Martine Fournier), quelles finalités pour l'éducation et la formation (Philippe Melrieu)

XX° Siècle septembre 1977, Laurent Jalabert. "Aux origines de la génération 1968 : les étudiants français et la guerre du Vietnam". Dans cet article, l'auteur s'interroge sur le rôle joué par l'Université, et notamment les étudiants, dans l'opposition à la guerre du Vietnam. sont-ils, comme aux Etats Unis, à la pointe d'un combat lié à cette guerre ou *"au contraire introduisent-ils des notions plus "franco-françaises" et propres au milieu universitaire français"* dans cette période charnière des transformations de l'université des années 60 ? Laurent Jalabert retrace les étapes du processus : premières mobilisations, structuration, grandes mobilisations pour aboutir à la conclusion que *"les grandes caractéristiques du mouvement de mai 68 (...) sont déjà présentes dans les mois, ou même les années qui précèdent".* Elles sont au nombre de quatre : capacité d'organiser des mobilisations, caractère "imaginatif" de la contestation, division des organisations étudiantes, et contexte idéologique dans lequel il faut placer les mots d'ordre contre la guerre.
Jalabert estime qu'il y a une *"incontestable filiation"* avec l'engagement contre la guerre d'Algérie, notamment avec une UNEF qui s'engage et est *"le premier à réagir".* Sur le plan des idées *"l'anti-colonialisme laisse la place à l'anti-américanisme".* Même à un degré différent, comme aux USA le mouvement étudiant *"se positionne par rapport à l'affaire Vietnamienne avant de se lancer dans un débat sur la société".* Cette expérience a t'elle *"formé la génération 68"* de la même manière qu'il y a eu une génération algérienne ? La réponse est négative : la référence au marxisme remplace l'idée de décolonisation et le concept de droits de l'homme, le mouvement sur le vietnam n'oppose pas les étudiants français au pouvoir (contrairement à la guerre d'Algérie) et dernière différence : *"par rapport à la génération algérienne" qui a nourri la "nouvelle gauche" et investi le PS à partir du début des années 70",* la "génération vietnam" n'a pu donner naissance *"qu'à des groupuscules gauchistes à durée éphémère dans les années 70",* la plupart des membres de ces groupes étant revenus vers des *"comportements plus classiques dans les années 80".* Bref, ne s'agirait-il pas d'une *"génération inachevée"* conclut Laurent Jalabert.

L'interprétation de Jalabert mérite discussion. Nous aurons l'occasion d'y revenir, mais dores et déjà pointons une reflexion à développer sur plusieurs points. Est-ce la même UNEF de la période algérienne et du Viet-Nam, alors qu'en quelques années les "services" gérés par l'UNEF ont été abandonnés, que le nombre d'adhérents à décru et qu'en réalité l'UNEF intervient sur le Viet-nam avec d'autres composantes (PSU et extrême-gauche) sur un pied "dégalité" alors qu'elle avait joué un rôle "d'avant-garde" sur la guerre d'Algérie? La lutte contre la guerre d'Algérie avait par ailleurs eu une dimension de masse, notamment à partir de la question des sursis, alors que l'opposition à la guerre du Viet-nam a été le fait d'une minorité active militante. Et même là, l'engagement contre la guerre du Viet-nam d'une bonne partie de jeunes part non d'une idéologie anti-mpérialiste, mais d'un sentiment soit pacifiste, soit de réaction face aux méthodes utilisées (bombes au napalm, bombes à bille). Que les groupes politiques aient ensuite réussi à donner un contenu plus ou moins politique à cette réaction est par contre vrai. Jalabert exclut les comités Viet-nam lycéens de son propos. C'est dommage, car là il y a bien eu une "génération viet-namienne" qui va ensuite être un élément important dans la formation -inédite- des Comités d'Action lycéens, bref d'un mouvement autonome des lycéens, alors qu'un mouvement étudiant structuré existe déjà. Enfin, si l'on doit parler du devenir des générations "algériennes" et "viet-namiennes", peut-ont parler d'une seule génération algérienne alors qu'il y a une distinction entre la "génération" mino qui prend le pouvoir dans l'UNEF en 1956 et celles en place à la fin de la guerre d'Algérie.

R.M.

les cahiers du
GERME
trimestriel - N° 5 - 4° trimestre 1997

SEMINAIRES DU GERME

"ENGAGEMENTS ETUDIANTS : LES ANNEES SOIXANTE"

programme des séminaires 1997/1998

Les années soixante sont pour les organisations de jeunes et d'étudiants des "années de crise". Alors que l'université se transforme, avec une massification des effectifs et qu'on lui cherche une nouvelle place dans la société, le monde organisé des étudiants se structure. En 1965, à mi-chemin de la fin de la guerre d'Algérie et de Mai 68, crises et scissions affectent le syndicalisme étudiant, les organisations politiques et confessionnelles.
Dans le cadre de la préparation des "Rencontres du GERME" dédiées à de "nouveaux regards" sur les mouvements de mai 68, le GERME consacre une série de cinq séminaires à ces années soixante.
L'ensemble des recherches et travaux menés ainsi cette année donnera lieu à une publication.

SEMINAIRE N° 1 : 10 DECEMBRE 1997.
"Le monde étudiant et l'université" (Didier Fischer, Jean-Philippe Legois)

SEMINAIRE N° 2 : 14 JANVIER 1998
"les organisations de gauche" : L'Union des étudiants communistes (Serge Curinier), avec des acteurs et témoins de l'époque, membres de l'UEC, de la SFIO ou des ESU (Depaquit - Forner - Guidoni - Kergoat)

SEMINAIRE N° 3 : 11 FEVRIER 1998 :
"les organisations à droite de l'échiquier": Les jeunes gaullistes (François Audigier), les étudiants nationalistes (Olivier Dard)

SEMINAIRE N° 4 : 11 MARS 1998
"les organisations confessionnelles" présentation générale (Robi Morder) et témoignages.

SEMINAIRE N° 5 : 8 AVRIL 1998
"crises du mouvement syndical étudiant" : l'UNEF de la fin de la guerre d'Algérie à la veille de mai 1968 (Alain Monchablon, Jean-Yves Sabot) la scission de 1961 et la FNEF (Didier Fischer)

Les séminaires se tiennent de 17 h à 19 h
au CHRMSS 9, rue Malher 75004 PARIS
(M° Bastille ou Saint-Paul)